

L'ATTIRANCE POUR LES PERSONNES DU MÊME SEXE

*Le genre masculin ou féminin
est une caractéristique essentielle
de l'identité et de la raison
d'être individuelle prémortelle,
mortelle et éternelle.*

— La famille : Déclaration au monde

SÉLECTION D'ENSEIGNEMENTS

Gordon B. Hinckley, président de l'Église

« *Quelle est l'attitude de votre Église envers l'homosexualité ?*

« En premier lieu, nous croyons que le mariage entre l'homme et la femme est ordonné de Dieu. Nous croyons que le mariage peut être éternel par l'action du pouvoir de la prêtrise éternelle dans la maison du Seigneur.

« On nous demande notre position vis-à-vis des personnes qui se considèrent comme des homosexuels. Ma réponse est que nous les aimons en tant que fils et filles de Dieu. Elles ont peut-être certaines tendances qui sont puissantes et peuvent être difficiles à maîtriser. La plupart des gens ont des tendances d'une sorte ou d'une autre à divers moments. S'ils ne leur cèdent pas, ils peuvent progresser de la même manière que tous les autres membres de l'Église. S'ils enfreignent la loi de la chasteté et les règles morales de l'Église, ils sont alors passibles d'une action disciplinaire de l'Église, tout comme les autres.

« Nous voulons aider ces personnes, les fortifier, les soutenir face à leurs problèmes et les aider à surmonter leurs difficultés. Mais nous ne pouvons pas rester à ne rien faire si elles se conduisent de manière immorale, si elles essaient de mettre en valeur, de défendre et de vivre un prétendu mariage entre personnes du même sexe. Le permettre serait faire peu de cas du fondement important et sacré du mariage ordonné de Dieu et de son objectif même

qui est d'élever des enfants » (voir *L'Étoile*, janvier 1999, p. 83).

La famille : Déclaration au monde

« Tous les êtres humains, hommes et femmes, sont créés à l'image de Dieu. Chacun est un fils ou une fille d'esprit aimé de parents célestes, et, à ce titre, chacun a une nature et une destinée divines. Le genre masculin ou féminin est une caractéristique essentielle de l'identité et de la raison d'être individuelle prémortelle, mortelle et éternelle » (*L'Étoile*, juin 1996).

L'ATTIRANCE POUR LES PERSONNES DU MÊME SEXE



Dallin H. Oaks

Du Collège des douze apôtres

Voir *L'Étoile*, mars 1996,
p. 14-24.

Tous les saints des derniers jours savent que Dieu a interdit toute relation sexuelle en dehors du mariage. La plupart savent aussi que le Sauveur a enseigné que c'est un péché pour un homme de regarder une femme pour la convoiter (voir Matthieu 5:28 ; D&A 42:23 ; 63:16).

L'attraction entre l'homme et la femme a été insufflée par le Créateur pour assurer la perpétuation de la vie ici-bas et pour attirer l'un vers l'autre l'homme et la femme dans le cadre familial qu'il a ordonné pour l'accomplissement de ses desseins, notamment pour élever des enfants. Par contre, les déviations des commandements de Dieu dans l'utilisation du pouvoir de procréation sont de graves péchés. Joseph F. Smith a enseigné :

« L'union sexuelle est légitime dans les liens du mariage et, si on y prend part avec une intention juste, elle est honorable et sanctifiante. Mais en dehors des liens du mariage, la sexualité est un péché avilissant et abominable aux yeux de la Divinité¹. »

Certains membres de l'Église connaissent la confusion et la douleur qui s'ensuivent lorsqu'un homme ou une femme a des relations sexuelles avec une personne du même sexe, ou même qu'une personne éprouve des désirs physiques qui peuvent conduire à

ce comportement. Comment doivent réagir les dirigeants, les parents et les autres membres de l'Église face aux difficultés d'ordre religieux, émotionnel, et familial qui accompagnent ce comportement ou ces désirs ? Que dirons-nous à un jeune qui nous dit qu'il est attiré par des personnes du même sexe ou qu'il a des pensées ou des désirs physiques à leur sujet ? Comment devons-nous réagir lorsqu'une personne annonce qu'elle est homosexuelle ou lesbienne et qu'il y a des « preuves » scientifiques qui montrent qu'elle est « née comme cela » ? Comment réagissons-nous lorsque les gens qui ne partagent pas nos croyances nous accusent d'être intolérants ou de manquer de miséricorde quand nous maintenons que les désirs physiques pour les personnes du même sexe sont illégitimes et que tout comportement sexuel de cette nature est un péché ?

Enseignements de l'Évangile

Notre attitude vis-à-vis de ces questions est dictée par les enseignements de l'Évangile que nous savons être vrais.

1. Dieu nous a créés « homme et femme » (D&A 20:18 ; Moïse 2:27 ; Genèse 1:27). L'identité sexuelle était une caractéristique essentielle de notre existence avant notre naissance².
2. Le but de la condition mortelle et de la mission de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est de préparer les fils et les filles de Dieu à leur destinée : devenir comme nos parents célestes.
3. Notre destinée éternelle, l'exaltation dans le royaume céleste, n'est possible que grâce à l'expiation de Jésus-Christ (grâce à laquelle nous sommes devenus et pouvons rester « innocents devant Dieu » [D&A 93:38]) et n'est accessible qu'à l'homme et à la femme qui ont contracté les alliances du mariage éternel dans un temple de Dieu et y sont restés fidèles (voir D&A 131:1-4 ; 132).
4. Grâce au plan miséricordieux de notre Père céleste, les personnes qui désirent faire ce qui est juste, mais qui, sans que cela soit de leur faute, ne peuvent pas se marier pour l'éternité dans la condition mortelle, auront l'occasion de se qualifier pour la vie éternelle dans une période suivant la condition mortelle, si elles gardent les commandements de Dieu et sont fidèles aux alliances de leur baptême et à leurs autres alliances³.
5. En plus de l'effet purificateur de l'Expiation, Dieu nous a donné le libre arbitre, la faculté de choisir entre le bien (le chemin de la vie) et le mal (le chemin de la mort spirituelle et de la destruction [voir 2 Néphi 2:27 ; Moïse 4:3]). Bien que les conditions de la vie ici-bas puissent limiter notre liberté (par exemple en restreignant notre mobilité ou notre faculté de faire certains choix), lorsque nous avons atteint l'âge ou la condition de responsabilité (voir Moroni 8:5-12 ; D&A 68:27 ; 101:78) nul pouvoir mortel ou spirituel ne peut nous priver de notre libre arbitre.
6. Pour atteindre l'un des buts de la vie dans la condition mortelle, il est indispensable que nous soyons mis à l'épreuve par l'opposition pour voir si nous gardons les commandements de Dieu (voir 2 Néphi 2:11 ; Abraham 3:25-26). Pour fournir cette opposition, il est permis à Satan et à ceux qui le suivent de nous inciter à nous servir de notre libre arbitre et de notre liberté pour choisir le mal et commettre le péché.
7. Parce qu'il désire rendre « tous les hommes malheureux comme lui » (2 Néphi 2:27), Satan applique ses efforts les plus vigoureux à encourager les choix et les actes qui feront échouer le plan de Dieu pour ses enfants. Il cherche à saper le principe de la responsabilité individuelle, à nous persuader de faire mauvais usage de nos pouvoirs sacrés de procréation, à décourager les hommes et les femmes dignes de se marier et d'avoir des enfants, et à rendre confuses les notions de masculinité et féminité.
8. En tout cela, le diable, qui n'a pas de corps, essaie de persuader les mortels de corrompre leur corps en « choisissant la mort éternelle, selon la volonté de la chair... qui donne à l'esprit du diable le pouvoir de les rendre captifs, de les faire descendre en enfer, pour pouvoir régner sur eux dans son royaume » (voir 2 Néphi 2:29).
9. La Première Présidence a déclaré : « ... il y a une différence entre [1] les pensées et les désirs immoraux et [2] la participation à des actes hétérosexuels immoraux ou à tout acte homosexuel⁴. » Bien que les pensées immorales soient moins graves que les actes immoraux, il faut également résister à ces pensées et s'en repentir, car nous savons que « nos pensées nous condamneront aussi » (Alma 12:14). Des pensées immorales (et

les désirs moins graves qui y conduisent) peuvent entraîner un comportement pécheur.

10. Grâce à l'immense amour de Dieu pour ses enfants, même les pires pécheurs (ou presque tous) auront à la fin la récompense d'être affectés dans un des royaumes de gloire⁵. Les personnes qui auront mené une vie juste et qui auront reçu la plupart des ordonnances du salut mais qui ne se seront pas qualifiées pour l'exaltation par le mariage éternel seront sauvées dans un lieu inférieur du royaume céleste où il n'y a pas d'accroissement éternel (voir D&A 131:1-4).
11. Dans les difficultés et les choix de la vie mortelle nous devons tous obéir au commandement du Seigneur de « [nous] aimer les uns les autres » (Jean 15:12, 17). La Première Présidence a déclaré dans un message récent :

« Il nous est demandé d'être plus bienveillants les uns envers les autres, plus gentils et plus miséricordieux. Il nous est demandé d'être plus lents à la colère et plus prompts à aider. Il nous est demandé d'offrir notre amitié et de résister au désir de nous venger. Nous sommes appelés à être de vrais disciples du Christ, à nous aimer les uns les autres avec une compassion véritable, car c'est ainsi que le Christ nous a aimés⁶. »

La bienveillance, la compassion et l'amour sont des instruments puissants qui nous donnent la force de porter les lourds fardeaux qui nous sont imposés sans aucune faute de notre part, et nous permettent de faire ce que nous savons être juste.

Application des enseignements et responsabilités

Ces enseignements, ces commandements et ces responsabilités nous fournissent un guide pour répondre aux questions posées plus tôt dans cet article.

Il est clair que notre doctrine condamne les gens qui s'attaquent physiquement ou verbalement aux personnes soupçonnées d'un comportement homosexuel ou lesbien.

Nous devons manifester de la compassion pour les personnes malades, y compris celles qui sont séropositives ou atteintes du sida (qui peuvent l'avoir contracté ou non au cours de relations sexuelles). Nous devons les encourager à participer aux activités de l'Église.

En appliquant la distinction faite par la Première Présidence à la question des relations entre des personnes du même sexe, nous devons distinguer entre (1) « les pensées et les désirs » homosexuels (ou lesbiens) (auxquels il faut résister et donner une autre direction) et (2) « les actes homosexuels » (qui sont un péché grave).

Il convient de noter que les mots *homosexuel*, *lesbienne* et *gay* sont des adjectifs qui décrivent des pensées, des sentiments et des comportements particuliers. Nous devons nous abstenir d'utiliser ces mots comme des noms pour identifier des conditions particulières ou des personnes spécifiques. C'est notre doctrine religieuse qui nous le dicte. Il n'est pas bien d'employer ces mots pour décrire un *état*, parce que cela implique qu'une personne est assignée de par sa naissance à une situation où elle n'a pas de choix dans le domaine capital du *comportement* sexuel.

Les sentiments sont autre chose. Certains sentiments semblent être innés. D'autres peuvent être attribués à des expériences faites dans la condition mortelle. D'autres encore semblent être le résultat d'une interaction complexe de « la nature et de l'éducation ». Nous avons tous des sentiments que nous n'avons pas choisis, mais auxquels, selon ce que nous enseigne l'Évangile de Jésus-Christ, nous avons la force de résister et que nous pouvons modifier (si nécessaire) et dont nous pouvons nous assurer qu'ils ne nous amènent pas à nourrir des pensées inconvenantes ou à nous livrer à des pratiques pécheresses.

Nous sommes différents les uns des autres, physiquement et de par notre sensibilité aux diverses pressions physiques et émotionnelles que nous pouvons rencontrer pendant notre enfance et notre vie adulte. Nous n'avons pas non plus choisi ces sensibilités personnelles, mais nous choisissons les attitudes, les priorités, le comportement et le « mode de vie » que nous greffons sur elles, et nous en serons tenus responsables.

La différence entre notre liberté et notre libre arbitre est un élément fondamental de notre position doctrinale dans ce domaine. Notre liberté peut être limitée par diverses situations de la condition mortelle, mais le don divin du libre arbitre ne peut pas être limité par des forces extérieures, parce qu'il est la base de notre responsabilité vis-à-vis de Dieu. Le contraste entre la liberté et le libre arbitre peut être illustré dans le contexte d'un passage hypothétique

des sentiments aux pensées, des pensées aux actes et des actes à la dépendance. Ce passage peut s'observer dans divers domaines, dont les jeux d'argent et la consommation de tabac et d'alcool.

Tout comme certaines personnes ont des sentiments différents des autres, d'autres semblent être exceptionnellement prédisposées à certaines actions, réactions ou dépendances. Il se peut que ces prédispositions soient innées ou acquises sans qu'il y ait de choix ou de faute personnels, tout comme l'affection non nommée que l'apôtre Paul appela :

« Une écharde dans la chair, un ange de Satan pour me souffleter et m'empêcher de m'enorgueillir » (2 Corinthiens 12:7). Quelqu'un peut se sentir attiré par les jeux d'argent, mais au lieu de s'y adonner de temps en temps, il deviendra un joueur invétéré. Un autre peut être attiré par le tabac et avoir tendance à en devenir dépendant. Un autre encore peut avoir une attirance exceptionnelle pour l'alcool et être très vulnérable à l'alcoolisme. Il y a aussi des gens qui ont un mauvais caractère, des gens qui ont un comportement conflictuel, des gens qui cèdent facilement à la convoitise, et ainsi de suite.

Dans chaque cas (et on pourrait citer d'autres exemples), les sentiments ou d'autres caractéristiques qui augmentent la propension à certains comportements peuvent avoir un rapport avec l'inné. Mais ce rapport est probablement très complexe. L'élément inné peut n'être qu'une plus grande probabilité que la personne acquière certains sentiments si elle rencontre certaines influences pendant les années de formation. Mais, quelles que soient nos diverses propensions ou vulnérabilités, qui ne sont que des variations de notre liberté dans la condition mortelle (où nous ne sommes que « libres selon la chair » [2 Néphi 2:27]), nous demeurons responsables de la manière dont nous exerçons notre libre arbitre dans les pensées que nous nourrissons et le comportement que nous choisissons. J'ai parlé de cette différence dans un discours que j'ai prononcé il y a plusieurs années à l'université Brigham Young :

« La plupart d'entre nous naissent avec [ou acquièrent plus tard] des écharde dans la chair, certaines plus visibles, certaines plus graves que d'autres. Il semble que nous ayons tous des propensions à un problème ou à un autre, mais, quelles que soient nos propensions, nous avons la volonté et la faculté

de contrôler nos pensées et nos actes. Il doit en être ainsi. Dieu a dit qu'il nous tient pour responsables de ce que nous faisons et de ce que nous pensons ; il faut donc que nos pensées et nos actes puissent être contrôlés par notre libre arbitre. Une fois que nous avons atteint l'âge ou l'état de responsabilité, l'affirmation 'je suis né comme ça' n'excuse pas les actes ou les pensées non conformes aux commandements de Dieu. Nous devons apprendre à vivre de telle manière qu'une faiblesse liée à la condition mortelle ne nous empêche pas d'atteindre l'objectif éternel.

Nous devons apprendre à vivre de telle manière qu'une faiblesse liée à la condition mortelle ne nous empêche pas d'atteindre l'objectif éternel.

« Dieu a promis qu'il consacrerait nos afflictions à notre avantage (voir 2 Néphi 2:2). Les efforts que nous faisons pour surmonter des faiblesses innées [ou acquises] développent une force spirituelle qui nous servira pendant toute l'éternité. Ainsi, lorsque Paul pria trois fois pour que son 'écharde dans la chair' lui soit ôtée, le Seigneur lui répondit : 'Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans la faiblesse.' Obéissant, Paul conclut :

« Je me glorifierai donc plus volontiers de mes faiblesses, afin que la puissance de Christ repose sur moi.

« 'C'est pourquoi je me plais dans les faiblesses, dans les outrages, dans les calamités, dans les persécutions, dans les détresses, pour Christ ; car, quand je suis faible, c'est alors que je suis fort' (2 Corinthiens 12:9-10).

« Quelles que soient nos propensions ou nos tendances [désirs], elles ne peuvent nous assujettir à des conséquences éternelles que si nous utilisons notre libre arbitre pour faire ou penser ce qui est interdit par les commandements de Dieu. Par exemple, une tendance à l'alcoolisme réduit la liberté de la personne qui en est affectée de boire sans devenir dépendant, mais son libre arbitre lui permet de s'en abstenir, et d'échapper ainsi à l'affaiblissement physique que produit l'alcool et à la détérioration spirituelle que produit la dépendance.

« Méfiez-vous de l'argument selon lequel le fait qu'une personne est fortement attirée par un acte particulier signifie qu'elle n'a pas la faculté de choisir et n'est donc pas responsable de ses actes. Cet argument est contraire aux prémisses fondamentales de l'Évangile de Jésus-Christ.

« Satan voudrait nous faire croire que nous ne sommes pas responsables dans cette vie. C'est le résultat qu'il a essayé d'atteindre par son combat dans la préexistence. La personne qui affirme qu'elle n'est pas responsable de la manière dont elle exerce son libre arbitre parce qu'elle est 'née comme ça' essaye d'ignorer l'issue de la guerre dans les cieux. Nous *sommes* responsables, et si nous affirmons le contraire, nos efforts s'associent à l'effort de propagande de l'Adversaire.

« La responsabilité individuelle est la loi de la vie. Elle s'applique dans la loi de l'homme et dans la loi de Dieu. La société tient les gens pour responsables de la maîtrise de leurs impulsions pour que nous puissions vivre dans une société civilisée. Dieu tient ses enfants pour responsables de la maîtrise de leurs impulsions pour qu'ils puissent garder ses commandements et réaliser leur destinée éternelle. La loi n'excuse pas l'homme irascible qui cède à l'impulsion d'appuyer sur la détente et tire sur celui qui le persécute, ni l'homme avide qui cède à l'impulsion de voler, ni le pédophile qui cède à l'impulsion de satisfaire ses pulsions sexuelles avec des enfants...

« Il y a beaucoup de choses que nous ne connaissons pas quant à l'étendue de la liberté que nous avons en ce qui concerne les diverses écharde dans la chair qui nous affligent dans la condition mortelle. Mais nous savons que nous avons *tous* notre libre arbitre et que Dieu nous tient pour responsables de la façon dont nous l'exerçons dans nos pensées et nos actes. C'est fondamental⁷. »

Ce que nous apprend la science

Contrairement à notre point de vue doctrinal, beaucoup de gens considèrent les problèmes de l'attirance par les personnes du même sexe uniquement du point de vue de la science actuelle. Bien que je n'aie pas de qualification scientifique, je tâcherai, à l'aide des publications scientifiques et avec l'avis des scientifiques et des thérapeutes qualifiés, de réfuter les affirmations de certains selon lesquelles des découvertes scientifiques démontrent que les homosexuels ou lesbiennes avoués sont « nés comme ça ».

Nous vivons à une époque où les découvertes scientifiques concernant le corps humain s'accroissent. Nous savons que notre patrimoine génétique explique beaucoup de nos caractéristiques physiques. En même temps, nous savons également que notre comportement est profondément influencé par des facteurs psychosociaux tels que les relations

avec nos parents et nos frères et sœurs (en particulier pendant les années de formation) ainsi que par la culture dans laquelle nous vivons. Le débat sur la question si et dans quelle mesure, un comportement particulier doit être attribué à la « nature » ou au « milieu » dure depuis des siècles. Son application au sujet de l'attirance par les personnes du même sexe et au comportement qui s'ensuit, n'est qu'une manifestation d'un sujet extrêmement complexe à propos duquel la connaissance scientifique n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Certains scientifiques nient que notre comportement soit influencé par l'hérédité⁸. D'autres défendent des théories qui suggèrent qu'il y a « des preuves concluantes de l'influence de l'hérédité sur l'orientation sexuelle⁹ ».

Nous sommes, bien sûr, conscients qu'il y a des preuves que l'hérédité explique des prédispositions à certaines maladies comme certains cancers, le diabète, etc. Il existe également des théories et des preuves selon lesquelles l'hérédité est un facteur de divers dérèglements du comportement, comme l'agressivité, l'alcoolisme et l'obésité. Il est facile d'en tirer l'hypothèse que l'hérédité joue un rôle dans l'orientation sexuelle. Cependant il est important de se rappeler, comme l'admettent deux défenseurs de ce point de vue, que « le concept d'héritabilité importante ne doit pas être confondu avec le concept d'héritabilité inévitable... La plupart des mécanismes impliquent probablement des interactions entre des prédispositions constitutionnelles et des événements du milieu¹⁰. »

Quand ils se situent entre le rejet inconditionnel et l'acceptation totale du déterminisme biologique de l'orientation sexuelle, la plupart des scientifiques reconnaissent que les preuves actuelles sont insuffisantes et qu'il faut attendre beaucoup d'autres études scientifiques pour arriver à une conclusion définitive.

Une étude de 56 paires de vrais jumeaux, dans lesquelles l'un des jumeaux se définissait comme homosexuel a révélé que 52% de leurs frères jumeaux se définissaient aussi comme homosexuels¹¹. Une étude similaire de vraies jumelles a donné à peu près la même proportion de sœurs jumelles qui se définissaient comme lesbiennes (34 paires sur 71, soit 48%)¹². Si ces études indiquent une certaine influence héréditaire sur ce qui fait qu'un homme ou une femme se définit comme homosexuel ou lesbienne, il est clair que cette influence n'est pas déterminante. Comme l'a fait remarquer un scientifique éminent :

« Même le vrai jumeau d'un homosexuel a au moins 50% de chances d'être hétérosexuel, bien qu'il ait exactement les mêmes gènes et qu'il soit élevé par les mêmes parents¹³. » Nous devrions aussi constater que les résultats de ces études (et d'autres décrites ci-après) sont basés sur la définition que le sujet donne de lui-même, une fondation bancaire pour des conclusions scientifiques alors que « il n'y a pas encore de définition de l'homosexualité universellement acceptée par les cliniciens et les spécialistes du comportement, et encore moins d'unanimité quant à son origine¹⁴. »

Dans tout nouveau domaine de connaissance, une nouvelle source de preuves est plus que bienvenue. En juillet 1993, le docteur Dean Hamer a fait la une des journaux quand il a annoncé qu'il avait découvert « un rapport statistiquement significatif entre l'héritage de marqueurs génétiques [une bande d'ADN identifiable] sur la région chromosomique Xq28 et l'orientation sexuelle d'un groupe sélectionné d'homosexuels masculins et des membres de leur parenté âgés de plus de dix-huit ans ». En d'autres termes, « il semble que Xq28 contienne un gène qui contribue à l'orientation homosexuelle chez les hommes¹⁵ ». Tirant l'interprétation la plus positive de sa découverte, le docteur Hamer conclut dans son livre suivant :

« Nous ne pouvons que nous livrer à des suppositions éclairées sur l'importance du Xq28 dans l'ensemble de la population. Au plus, la région ne pourrait influencer plus de 67% d'homosexuels masculins, la proportion 'liée' à cette région dans notre groupe très ciblé de frères homosexuels. Selon l'estimation la moins élevée, si une grande partie de l'homosexualité est causée par des facteurs environnementaux ou par l'interaction d'un grand nombre de gènes, Xq28 pourrait avoir une certaine influence chez environ 5 à 30% des homosexuels masculins. Le vaste éventail de ces estimations prouve qu'il reste encore beaucoup de travail à faire¹⁶. »

« Une certaine influence chez environ 5 à 30% » des hommes qui se définissent comme homosexuels est certainement loin de justifier l'affirmation que la science a démontré que « l'homosexualité est causée » par l'influence génétique. Un éminent scientifique a relevé deux des incertitudes :

« Les preuves qui existent jusqu'à présent que des caractéristiques biologiques innées sont à la base de l'homosexualité sont imparfaites... La confirmation des recherches génétiques qui s'efforcent de démon-

trer que l'homosexualité est héréditaire n'établit ni ce qui est inné ni comment cela influence l'orientation sexuelle¹⁷. »

Dans leur impressionnante réévaluation des théories biologiques de l'orientation sexuelle humaine, les docteurs Byne et Parsons, du département de psychiatrie de l'université Columbia, émettent des réserves et des suggestions importantes :

« Il est impératif que les cliniciens et les spécialistes du comportement commencent à réaliser la complexité de l'orientation sexuelle et résistent à la tendance de rechercher des explications simplistes, qu'elles soient psychologiques ou biologiques.

« Le rôle actif de l'individu dans la construction de son identité est remarquablement absent de la plupart des théories sur les origines de l'orientation sexuelle... Nous proposons un modèle interactif, dans lequel les gènes ou les hormones ne définissent pas l'orientation sexuelle en soi, mais favorisent plutôt certains traits de la personnalité et influencent ainsi la manière dont l'individu et son environnement interagissent à mesure que l'orientation sexuelle et d'autres caractéristiques de la personnalité se révèlent et se développent¹⁸. »

Cette observation, qui n'est que l'une des nombreuses suggestions des scientifiques, est particulièrement convaincante parce qu'elle tient compte de l'élément essentiel du choix individuel que nous savons être un principe réel de notre condition mortelle.

Responsabilités des officiers et des membres de l'Église

Dans sa lettre du 14 novembre 1991 concernant l'importance de la loi de la chasteté, la Première Présidence a déclaré : « Les relations sexuelles ne sont appropriées qu'entre mari et femme, dans leur manifestation convenable, dans les liens du mariage. Toute autre relation sexuelle, entre autres fornication, adultère, ainsi que pratiques homosexuelles et lesbiennes, est un péché. »

Conformément à cette directive, les officiers de l'Église ont la responsabilité d'appeler les transgresseurs au repentir et de leur rappeler le principe que le prophète Samuel a enseigné aux Néphites iniques : « Vous avez cherché tous les jours de votre vie ce que vous ne pouviez pas obtenir ; et vous avez recherché le bonheur en commettant l'iniquité, ce qui est contraire à la nature de cette justice qui est dans notre grand Chef éternel » (Hélmaman 13:38).

Les gens ne peuvent continuer de commettre un péché grave et rester membres de l'Église. Et des actions disciplinaires peuvent être menées contre les gens qui encouragent les autres à pécher. Il n'y a pas d'action disciplinaire de l'Église pour les pensées ou les désirs impurs (bien qu'on encourage les gens à les corriger), mais il y a des conséquences pour le comportement. Dans le même sermon où il a enseigné que les gens ne devaient pas être « chassés », le Seigneur a donné le commandement suivant à ses serviteurs :

« Vous ne permettrez sciemment à personne de prendre ma chair et mon sang indignement... c'est pourquoi, si vous savez qu'un homme est indigne... vous le lui interdirez » (3 Néphi 18:28-29). Le Sauveur a aussi commandé : « Mais s'il ne se repent pas, il ne sera pas compté parmi mon peuple, afin qu'il ne détruise pas mon peuple » (verset 31 ; voir aussi Mosiah 26:36 ; Alma 5:56-61). Par conséquent, si les transgresseurs ne répondent pas aux appels au repentir, les bergers de l'Église doivent prendre des mesures disciplinaires pour s'acquitter des responsabilités que Dieu leur a données.

En même temps, nous devons toujours faire la distinction entre les *actes* pécheurs et les *désirs* incorrects ou les *tendances* qui peuvent être dangereuses. Nous devons nous tourner avec amour vers ceux qui luttent pour résister à la tentation. C'est ce qu'a fait la Première Présidence dans sa lettre du 14 novembre 1991. Après avoir réaffirmé la nature pécheresse de « la fornication, de l'adultère, et des pratiques homosexuelles et lesbiennes », la Présidence a ajouté :

« Les personnes et les familles désirant recevoir de l'aide dans ce domaine doivent prendre contact avec leur évêque, leur président de branche, leur président de pieu ou leur président de district. Nous recommandons aux dirigeants et aux membres de l'Église de soutenir avec amour et compréhension les personnes qui luttent contre ces problèmes. Beaucoup réagiront positivement à l'amour chrétien et aux conseils inspirés si on les invite à revenir et à faire appel à l'expiation et au pouvoir guérisseur du Sauveur » (voir Ésaïe 53:4-5 ; Mosiah 4:2-3).

De même, dans un discours de conférence sur le même sujet, le président Hinckley a dit : « Je tiens maintenant à souligner que l'inquiétude que nous éprouvons devant les conséquences amères du

péché s'accompagne de compassion chrétienne pour ses victimes, innocentes ou coupables. Nous recommandons de suivre l'exemple du Seigneur qui condamna le péché, mais aima le pécheur. Nous devons nous tourner avec bienveillance vers les affligés, les reconforter, répondre à leurs besoins et les aider dans leurs difficultés.¹⁹ ».

Malgré ces invitations et ces déclarations, l'Église et ses membres continuent à se heurter aux malentendus concernant notre position vis-à-vis de ces sujets. À l'automne dernier, lors d'une interview, un journaliste de la télévision a demandé à l'un de nos dirigeants : « Qu'est-ce qui se fait dans l'Église pour essayer d'enrayer l'atmosphère de haine envers les homosexuels ? » Il y a neuf ans, au cours d'une interview télévisée à ce sujet, on m'a interrogé sur des rumeurs selon lesquelles l'Église enseignait ou insinuait « que ces gens sont des sortes de parias... et qu'ils ont de la haine pour eux-mêmes et que c'est une attitude causée par l'Église ».

Ce qui est plus significatif, c'est que de telles questions nous sont aussi posées par des membres fidèles. Une lettre récente en est l'illustration :

« Nous avons un autre souci, c'est la façon dont nos fils et nos filles sont catalogués comme des gens qui ont un comportement pervers et lascif. C'est peut-être vrai pour certains, mais pas pour la majorité d'entre eux. Ces jeunes hommes et femmes veulent simplement survivre et avoir une vie spirituelle, et rester proches de leur famille et de l'Église. C'est particulièrement blessant quand ces références négatives sont faites en chaire. Nous pensons que de tels discours ne font que créer davantage de dépression et ajoutent à une immense culpabilité, à la honte, et au manque d'estime de soi qu'ils ont subis toute leur vie. Il y a parfois un réel manque d'expression de l'amour pur du Christ pour les aider dans leurs épreuves. Nous serons tous reconnaissants pour tout ce que vous pourrez faire pour améliorer la triste situation de ces enfants de notre Père céleste, qui sont si mal compris. Si des Autorités générales pouvaient exprimer plus de compréhension pour ce problème, cela aiderait certainement à éviter des suicides et des schismes dans les familles. Certains ne peuvent tout simplement pas tolérer que les membres de l'Église les jugent comme 'des gens mauvais', et trouvent

***Les relations
sexuelles ne sont
légitimes qu'entre
mari et femme,
dans leur manifesta-
tion convenable,
dans les liens
du mariage.***

alors de la consolation dans des modes de vie homosexuels²⁰. »

Ces messages révèlent manifestement la nécessité d'améliorer notre communication avec les frères et les sœurs qui sont aux prises avec des problèmes, toutes sortes de problèmes. Chaque membre de l'Église du Christ a la responsabilité bien définie par les Écritures de faire preuve d'amour et d'apporter aide et compréhension. Les pécheurs, tout comme les personnes qui s'efforcent de résister à des désirs incorrects, ne doivent pas être chassés, mais il faut les aimer et les aider (voir 3 Néphé 1:22-23, 30, 32). Toutefois, les dirigeants et les membres de l'Église ne peuvent échapper à leur responsabilité d'enseigner des principes corrects et la manière juste de se comporter (dans tous les domaines), même si cela gêne certains.

On demande parfois aux dirigeants de l'Église s'il y a de la place dans l'Église de Jésus-Christ des Saints de Derniers Jours pour les personnes qui ont des tendances ou des désirs homosexuels. Bien sûr que oui. Le degré de difficulté et le processus nécessaire pour abandonner les comportements et maîtriser les pensées varient d'un individu à l'autre, mais le message d'espoir et l'amitié offerts par l'Église sont les mêmes pour tous ceux qui font des efforts.

Dans ma réponse au journaliste de télévision qui laissait entendre que l'Église enseignait que « ces gens sont des parias », j'ai essayé de marquer la distinction cruciale en disant :

« La personne qui s'efforce [de résister] à ces tendances ne doit pas se considérer comme un paria. En revanche c'est très différent pour les relations sexuelles en dehors du mariage. La personne qui s'adonne à ces pratiques doit éprouver de la culpabilité. Elle doit se sentir éloignée de Dieu, qui a donné des commandements contre ce genre de pratique. Cela ne m'étonne pas qu'elle se sente éloignée de l'Église. Ce qui me surprend, c'est quelle puisse penser que l'Église peut révoquer les commandements de Dieu... Vis-à-vis de la femme prise en adultère (ce qui est un bon précédent pour nous)... [Le Sauveur] a été miséricordieux et aimant... mais il a dit : 'Va et ne pêche plus.' Il aimait le pécheur, il condamnait le péché. Je pense que l'Église fait la même chose, peut-être de manière imparfaite, mais c'est ce que nous enseignons à nos membres : Aimez le pécheur, condamnez le péché²¹. »

Les personnes qui subissent une attirance pour les gens du même sexe ne sont pas les seules à avoir des difficultés. Il y a beaucoup de tentations, sexuelles et autres. Le devoir de résister au péché s'applique à toutes.

L'aide la plus importante que l'Église puisse offrir aux gens qui ont succombé au péché ou qui luttent pour lui résister est de remplir sa mission divine d'enseigner la vraie doctrine et d'administrer les ordonnances divines de l'Évangile rétabli. L'Évangile s'applique de la même façon à tous. Sa vérité essentielle est que notre Sauveur a accompli l'expiation et est ressuscité afin que nous ayons l'immortalité et la vie éternelle. Pour réaliser cette destinée, chaque enfant de Dieu doit accomplir ce but divin, le mariage éternel, ici-bas ou dans la vie à venir. Cependant, ce but sacré doit être atteint à la manière du Seigneur. Par exemple, le président Hinckley a déclaré que « le mariage ne doit pas être envisagé comme une mesure thérapeutique pour résoudre des problèmes tels que des penchants ou des pratiques homosexuelles²² ».

Les personnes qui ont des difficultés peuvent recevoir de l'aide par l'intermédiaire du Christ et de son Église. Cette aide s'obtient par le jeûne et la prière, par les vérités de l'Évangile, par l'assiduité aux réunions de l'Église et le service dans l'Église, par le conseil des dirigeants inspirés, et au moyen de l'aide thérapeutique, si les problèmes l'exigent. Une autre source importante d'aide est la force qu'apportent les frères et sœurs aimants. Tous doivent comprendre que les personnes (et leur famille) qui portent le fardeau de l'attirance pour les personnes du même sexe ont particulièrement besoin de l'amour et de l'encouragement que les membres de l'Église ont clairement la responsabilité de leur apporter, eux qui ont manifesté par alliance leur volonté de « porter les fardeaux les uns des autres » (Mosiah 18:8) d'accomplir ainsi la loi de Christ (voir Galates 6:2).

Le premier principe de l'Évangile est la foi au Seigneur Jésus-Christ, qui nous donne la lumière et la force de surmonter les obstacles de la condition mortelle et d'exercer le libre arbitre, que Dieu nous a donné, pour choisir le comportement qui nous conduira à notre destinée divine. Nous avons la promesse : « Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été humaine, et Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces ; mais avec la tentation il préparera aussi le moyen d'en sortir, afin que vous puissiez la supporter » (1 Corinthiens 10:13).

Conclusion

Les points de vue divergents des preuves scientifiques et de la doctrine religieuse peuvent être comparés à la différence entre l'étude d'une automobile par l'observation de son fonctionnement et le démontage et l'analyse de ses diverses pièces ou par la lecture du manuel de l'utilisateur écrit par le constructeur. On peut apprendre beaucoup par l'observation et l'analyse, mais cette méthode ne permet d'obtenir qu'une connaissance partielle de la fonction et des possibilités d'une machine. La connaissance la meilleure et la plus complète du fonctionnement et des possibilités d'une machine sera révélée par l'étude du manuel écrit par son constructeur. Le manuel d'utilisation de notre corps et de notre âme ce sont les Écritures, rédigées par Dieu qui nous a créés, et interprétées par ses prophètes. Elles représentent la meilleure source de connaissances à propos du but de la vie ainsi que du comportement et des pensées que nous devons cultiver pour vivre dans le bonheur et pour accomplir notre destinée divine.

Toutes les personnes qui sont aux prises avec les difficultés de la condition mortelle peuvent se reconnaître dans la lamentation du psaume de Néphi : « Ô misérable que je suis ! Oui, mon cœur est dans l'affliction à cause de ma chair ; mon âme est dans la désolation à cause de mes iniquités.

« Je suis encerclé par les tentations et les péchés qui m'enveloppent si facilement » (2 Néphi 4:17-18).

Pour avoir la volonté et la force de résister au péché, nous devons mettre notre confiance en Dieu et prier pour lui demander son aide. Néphi se réjouit dans le Seigneur qui l'avait soutenu et l'avait conduit à travers ses afflictions (voir verset 20). Il demanda : « Et pourquoi céderais-je au péché à cause de ma chair? » (verset 27), en ajoutant une prière pour que le Seigneur rachète son âme et le rende tel qu'il tremble à la vue du péché (voir verset 31).

Néphi conclut par des paroles qui s'appliquent directement à ceux qui cherchent leur chemin à travers les difficultés abordées dans cet article :

« Ô Seigneur, j'ai mis en toi ma confiance, et c'est en toi que je mettrai toujours ma confiance. Je ne placerai pas ma confiance dans le bras de la chair, car je sais que celui qui place sa confiance dans le bras de la chair est maudit. Oui, maudit est celui qui place sa confiance dans l'homme ou fait de la chair son bras.

« Oui, je sais que Dieu donne libéralement à celui qui demande » (versets 34-35).

Celui qui nous a commandé d'être parfaits a versé son sang pour nous donner la possibilité d'accomplir notre destinée divine. Sa confiance en notre capacité d'obtenir la vie éternelle est manifestée dans son incroyable invitation : « Quelle sorte d'hommes devriez-vous être ? En vérité, je vous le dis, tels que je suis » (3 Néphi 27:27).

Notes

1. *Doctrine de l'Évangile*, p. 260.
2. Voir déclaration de la Première Présidence du 31 janvier 1912, publiée dans *Improvement Era*, mars 1912, p. 417 ; voir aussi *Millennial Star*, 24 août 1922, p. 539.
3. Voir Lorenzo Snow, *Millennial Star*, 31 août 1899, p. 547 ; commenté dans Dallin H. Oaks, *Pure in Heart*, Salt Lake City, Bookcraft, 1988, p. 61-62.
4. Lettre de la Première Présidence, 14 novembre 1991.
5. Voir D&A 76 ; commenté dans Dallin H. Oaks, « L'apostasie et le rétablissement », *L'Étoile*, juillet 1995, p. 98-102.
6. « An Easter Greeting from the First Presidency », *Church News*, 15 avril 1995, p. 1.
7. « Free Agency and Freedom », *Brigham Young University 1987-1988 Devotional and Fireside Speeches*, Provo, BYU Publications, 1988, p. 46-47 ; la version revue imprimée ici se trouve dans Monte S. Nyman et Charles D. Tate, fils, éditeurs, *The Book of Mormon : Second Nephi, The Doctrinal Structure*, Provo, BYU Religious Studies Center, 1989, p. 13-15.
8. R. C. Lewontin et collectif, *Not in Our Genes*, New York: Pantheon Books, 1984 ; R. Hubbard et E. Wald, *Exploding the Gene Myth*, Boston, Beacon Press, 1993.
9. R. C. Friedman et J. Downey, « Neurobiology and Sexual Orientation : Current Relationships », *Journal of Neuropsychiatry* 5, 1993, p. 149.
10. Ibid.
11. J. M. Bailey et R. C. Pillard, « A Genetic Study of Male Sexual Orientation », *Archives of General Psychiatry* 48, 1991, p. 1089-1096.

12. J. M. Bailey, R. C. Pillard et collectif, « Heritable Factors Influence Sexual Orientation in Women », *Archives of General Psychiatry* 50, 1993, p. 217-223.
13. D. Hamer et P. Copeland, *The Science of Desire*, New York, Simon & Schuster, 1994, p. 218.
14. W. Byne et B. Parsons, « Human Sexual Orientation : The Biologic Theories Reappraised », *Archives of General Psychiatry* 50, 1993, p. 228.
15. Dean Hamer et collectif, « A Linkage Between DNA Markers on the X Chromosome and Male Sexual Orientation », *Science* 261, 16 juillet 1993, p. 321-327.
16. *The Science of Desire*, p. 145-146.
17. W. Byne, « The Biological Evidence Challenged », *Scientific American*, mai 1994, p. 50, 55.
18. Byne et Parsons, « Human Sexual Orientation », p. 236-237.
19. Gordon B. Hinckley, « Recueillement et vie morale », *L'Étoile*, juillet 1987, p. 45.
20. Lettre à Dallin H. Oaks, 3 septembre 1994.
21. Interview télévisée de Dallin H. Oaks, 3 décembre 1986 ; réponse non diffusée ; extraits publiés dans « Apostle Reaffirms Church's Position on Homosexuality », *Church News*, 14 février 1987, p. 10, 12.
22. Gordon B. Hinckley, « Recueillement et vie morale », p. 47.